

30 mar 2018 -19:31

Appartient à Conseil des ministres du 30 mars 2018

Régie des bâtiments : prolongation du contrat de location pour la justice de paix de Wavre II

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation du contrat de location pour la justice de paix de Wavre II.

La réforme des justices de paix implique le regroupement en trois phases des justices de paix. En Brabant wallon, le plan Justice prévoit le rassemblement des justices de paix Wavre I et Wavre II sur un même lieu, afin de permettre un greffe unique. Dans l'attente d'un programme des besoins pour l'ensemble des services Justice à Wavre, et dans le souci de maintenir la continuité du service public, une prolongation d'un an du contrat de location initial est proposée pour la justice de paix de Wavre II, située chaussée de Bruxelles 8. Le contrat pourra être reconduit par périodes de six mois.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>